



## PREFET DE LA LOZERE

PREFECTURE

**SECRETARIAT GENERAL**  
Bureau de la coordination des  
politiques et des enquêtes publiques

SG/XX/N° 0522  
AFFAIRE SUIVIE PAR  
Daniele CORTINAT  
☎ 04.66.49.67.76  
daniele.cortinat@lozere.gouv.fr

Mende, le 13 septembre 2013.

Le préfet,

à

liste des destinataires in fine

**OBJET** : anciens sites miniers d'uranium de Lozère – réunion de la commission de suivi

**PJ** : 1

Suite à l'évolution de la réglementation, la commission locale d'information et de surveillance (CLIS) des anciens sites miniers de Lozère exploités par la société AREVA, créée par arrêté préfectoral du 29 avril 2010, a été remplacée par la commission du suivi des anciens sites miniers d'uranium de Lozère dont je vous adresse ci-joint copie de l'arrêté fixant sa composition.

Parallèlement, je vous invite à sa première réunion qui se tiendra :

**Vendredi 27 septembre 2013 à 14 heures 30**

**salle des fêtes du Cellier**

**48170 Saint Jean de Fouillouse**

Seront abordés les points suivants :

- installation de la commission et son projet de règlement intérieur,
- résultats de l'autosurveillance 2012,
- dernières inspections DREAL (2011 et 2013) et suites données par AREVA,
- présentation par l'IRSN du programme MIMAUSA et les conclusions de son contrôle de 2nd niveau effectué en 2012,
- présentation par AREVA des cartes du recensement effectué.

.../...



ACCUEIL DU PUBLIC : rue du faubourg Montbel, Mende  
services administratifs : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

☎ : Préfecture de la Lozère – BP 130 – 48005 MENDE CEDEX

Site internet : [www.lozere.gouv.fr](http://www.lozere.gouv.fr)

☎ : 04-66-49-60-00 – Télécopie : 04-66-49-17-23

Je vous remercie de bien vouloir y assister ou de vous y faire représenter.  
Pour faciliter l'organisation de cette réunion, une confirmation de votre présence est attendue à l'adresse suivante : [daniele.cortinat@lozere.gouv.fr](mailto:daniele.cortinat@lozere.gouv.fr).

Pour le préfet et par délégation,  
la secrétaire générale

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

**Marie-Paule DEMIGUEL**

**Réunion de la commission du suivi de site des anciens sites miniers d'uranium de Lozère  
exploitées par la société AREVA**

**Vendredi 27 septembre 2013  
à 14h30 au Cellier, commune de Saint Jean La Fouillouse**

**Liste des destinataires**

**1 - Collège « administration de l'Etat »**

- le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant, Inspecteur des installations classées pour la protection de l'environnement,
- le Directeur Départemental des Territoires de la Lozère ou son représentant,  
le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé du Languedoc-Roussillon ou son représentant,
- le Directeur de l'Autorité de Sûreté Nucléaire ou son représentant territorial.

**2 - Collège « Elus des collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunales » :**

- le président du Conseil général de la Lozère ou son représentant,
- le maire de la commune des Bondons ou son représentant,
- le maire de la commune d'Arzenc de Randon ou son représentant,
- le maire de la commune de Saint Alban sur Limagnole ou son représentant,
- le maire de la commune de Saint Jean la Fouillouse ou son représentant,
- le maire de la commune Grandrieu ou son représentant,
- le président de l'association des communes minières de France ou son représentant.

**3 - Collège « Riverains d'installations classées » :**

- le président de l'Association Lozérienne de Protection de l'Environnement (ALEPE) ou son représentant,
- le président de la fédération de la Lozère pour la pêche et la protection du milieu aquatique ou son représentant,

**4 - Collège « Exploitants d'installations classées pour laquelle la commission :**

- le Directeur de l'Etablissement de Bessines ou son représentant,
- le Directeur de la Direction Internationale de l'Après-Mine ou son représentant,
- le Responsable Territorial ou son représentant,
- la Responsable Communication ou son représentant.

**5 - Collège « Salariés de l'installation classées pour laquelle la commission :**

- M. Bernard COVEZ, élu délégué du personnel ,
- M. Laurent AUBER, élu délégué du personnel
- M. Damien CHAILLOU, élu membre du CHSCT,
- M. Olivier VOETLING, élu membre du CHSCT.

